

## PEDAGOGIE

### L'Ecole Normale des Jeunes Filles à Joliette

Dans une récente circulaire à son clergé, S. G. Mgr Archambault, évêque de Joliette, annonce l'ouverture prochaine(1) d'une école normale de jeunes filles dans sa ville épiscopale. C'est un document qui mérite de passer à l'histoire. Aussi nous faisons-nous un devoir de le reproduire en entier.

Nous ne saurions cacher que c'est avec joie que nous avons lu la circulaire de l'éminent évêque de Joliette. Nous y avons retrouvé tout entière, dans un style clair et ferme, une thèse que nous avons souvent soutenue et pour laquelle nous avons subi des attaques injustes de la part de certains écrivains, dévoués comme nous à la cause des écoles catholiques.

Nous tenons à signaler spécialement à nos lecteurs deux paragraphes de la lettre de S. G. Mgr Archambault.

L'un fait mention de la bonne entente entre l'Eglise et l'Etat, chez nous :

"Le gouvernement de Québec, en confiant à des religieuses la noble mission de former à l'art difficile de la pédagogie chrétienne les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement, en plaçant toutes nos écoles normales sous la surveillance immédiate et la responsabilité de prêtres approuvés par l'évêque diocésain, a conservé, a assuré à jamais à notre système d'éducation primaire le caractère religieux qui le distingue depuis l'origine même de la colonie. Il est entré par là dans les intentions si souvent formulées par nos législateurs; il a répondu aux vœux les plus chers du peuple; je dis plus, et je le prouverai tout-à-l'heure, il a donné à nos écoles normales, à notre enseignement pédagogique, leur seule et véritable base: la religion catholique."

L'autre a trait à la nécessité d'une formation professionnelle des institutrices:

"Les maîtresses ne manquent ni de bonne volonté, ni de zèle, ni de dévouement. La plupart d'entre elles possèdent les connaissances amplement suffisantes pour la nature de l'enseignement qu'elles ont à donner. Du reste, elles ont obtenu du Bureau central des examinateurs catholiques un brevet de capacité leur permettant d'enseigner, au moins dans les écoles élémentaires. Il faut donc chercher ailleurs la cause véritable de l'infériorité relative de plusieurs des maîtresses laïques. Ce qui manque à ces chères institutrices, c'est l'entraînement, c'est la formation pédagogique, c'est la préparation sérieuse et pratique à l'exercice de leurs sublimes fonctions. L'Ecole normale est le seul moyen de remédier à cette lacune regret-

(1) Septembre 1912.